

36 / LA SEMAINE

#LEBAROMÈTRE DE LA SEMAINE DU 6 JUILLET 2017

eco
nomie

www.lasemaine.fr | Economie

LE TRAVAIL
TRANS
FRONTALIER

dans le sillon lorrain

170
000

C'est le nombre de
frontaliers qui tra-
vaillent au Grand-
duche dont 86 500
proviennent de
France, soit 50,5 %,
en 2015.

260
000

C'est le nombre de
transfrontaliers qui
travailleront au
Grand-duche dont
au moins
140 000 français en
2036.

TRANSFRONTALIERS / Nancy

Sillon Lorrain : saura-t-il écouter les retours d'expérien

Chaque année, le **PÔLE MÉTROPOLITAIN DU SILLON LORRAIN** réunit partenaires et élus lors d'une journée de conférence où tente de se dessiner cet espace continu de territoires hétérogènes que constituent les métropoles de l'axe Epinal-Luxembourg. Cette fois, la question de la démographie, des flux migratoires quotidiens et de leurs évolutions d'ici 2030 a constitué le socle des débats. Très remarquables, les intervenants extérieurs au Sillon ont été particulièrement pertinents par le regard neuf qu'ils portent sur cet espace mouvant, et par le **PRAGMATISME** de l'expérience transfrontalière vécue.

► LES ENJEUX

► Redéfinir une logique concernant les migrations professionnelles entre les différentes métropoles afin de maintenir l'équilibre dans les prochaines décennies.

Le grand rassemblement annuel du Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain débute toujours de la même façon : les chiffres, les cartes et les tableaux viennent appuyer les discours qui parlent un langage de technocrates, auquel les participants sont habitués. On y évoque péle-mêle les termes d'« aires et d'intégrations fonctionnelles », de « structures métropolitaines polycentriques », de « formalisme institutionnel »... En France, les grandes manœuvres de coopération territoriale ont une tradition technocratique, soit. Mais comment se fait-il que l'on en soit, 20 années après la création du Sillon Lorrain, encore là, à gloser sur des considérations sémantico-politiques ?

André Rossinot, président du Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain a rappelé en guise d'introduction que « les formules d'ouverture n'ont de sens ici que lorsqu'on regarde ailleurs ». Il a ensuite souligné que « de grandes mutations se dessinent devant nous », et que « l'intelligence collective n'est pas un principe mais une école ». Reste à savoir à quel cycle appartiennent les débats du jour... Primaire, secondaire, supérieur ?

Interrogations au tableau

La première partie des interventions a davantage posé de questions qu'elle n'y a répondu. Qu'est ce qui fait la force des métropoles ? Quel potentiel pour le Sillon Lorrain ? **Patricia Gout**, directrice de l'Aguram, a défini les éléments permettant de

comparer les pôles métropolitains entre eux, ce qui a le mérite de confronter les volontés aux réalités. Selon l'Aguram, le **Sillon Lorrain est un pôle à dominante services**, alors que les pôles urbains de Luxembourg, Stuttgart ou Strasbourg sont à dominante affaires et le pôle de Sarrebruck à dominante industrielle. **Patricia Gout** donne un espoir : le Sillon Lorrain et la Sarre sont considérés « à fort potentiel », mais de 4e ou 5e rang au niveau européen, bien loin derrière Munich, Barcelone, Milan, Bruxelles, Francfort, Paris ou Londres. « Le sillon Lorrain a le potentiel d'accéder au 2e rang s'il organise concrètement son espace transfrontalier ». Evidemment. On en arrive au nœud gordien du sujet.

L'État ne s'intéresse pas aux frontières

Aurélien Biscaut, directeur de l'Agape s'est quant à lui appuyé sur l'étude Metrobor, un projet de recherche sur la Grande Région pour souligner la singularité du Sillon Lorrain par rapport à d'autres aires fonctionnelles françaises par sa nature doublement transfrontalière. L'Agape souligne que les interlocuteurs s'autopénalisent par la nature différente de leurs gouvernances : l'État au Luxembourg, une administration décentralisée pour la France, avec un pouvoir décisionnel soumis à une hiérarchie d'approbations en mille-feuilles et un pouvoir exécutif restreint. En poussant la réflexion plus loin, on est à un cheveu de proposer un **préfet délégué aux frontières, même à titre expé-**



► Claude Haegi, président de la FEDRE

rimental ! La suite des débats l'évoquera d'ailleurs un peu plus tard. Après tout, il existe bien une Police Aux Frontières... ? **Aurélien Biscaut** soulignera « l'absence totale de stratégie commune de part et d'autre de la frontière malgré des rencontres renouvelées », et « un débat englué qui disperse les efforts et les volontés ». **Dominique Gros**, maire de Metz ajoute : « On se fréquente, mais chacun a sa logique indépendante ». L'exemple du GPIE d'Alzette Belval est cité, il catalyse malheureusement la plupart des enjeux soulevés aujourd'hui. Mais l'implication de l'État est-elle vraiment la solution ? « Les préfets ne sont pas formés à la politique transfrontalière », rappelle **André Rossi-**

not.

Équilibrer les migrations professionnelles d'ici 2030

Pascal Taton, directeur de l'agence Scalen (ex-Aduan) agence d'urbanisme sur le territoire Nancy Sud Lorraine pointe l'évolution du facteur démographique comme on lance une alerte : d'ici 2030, le Sillon Lorrain aura +950 000 personnes de plus de 65 ans sur son territoire, et devrait perdre environ 590 000 personnes en âge d'être actifs (15-64 ans) ce qui joue pleinement sur le taux de dépendance économique (équilibre entre population active et inactive). Or c'est l'effet inverse qui se produira au Luxembourg, en Wallonie et en Alsace. Le Luxembourg a la plus faible ressource en interne pour ce qui est de l'emploi, la Sarre étant la plus autonome, pour l'instant. **Demain, ces deux pays auront besoin de plus d'actifs**, mais avec le vieillissement de la population, la Lorraine aura besoin de garder les siens. « Le phénomène de la perte d'emplois industriels compensée par les emplois fronta-

«LE SILLON LORRAIN PROFITE SEULEMENT À CEUX QUI SONT À PROXIMITÉ, PAS AU SILLON LUI-MÊME»

Laurent Davezies, professeur au cnam



ce ?

liers, c'est terminé. Le Luxembourg pénalise nos agglomérations », constate Dominique Gros. Les besoins en transferts de la Grande Région montrent déjà leurs limites, notamment au niveau des autoroutes, de plus en plus saturées entre Metz et Luxembourg.

L'église au milieu du village

Laurent Davezies et Claude Haegi ont un peu bousculé l'assemblée par leurs propos, provocateurs pour le premier et déconcertants de bon sens pour le second. Pour le professeur du CNAM, « le Sillon Lorrain profite seulement à ceux qui sont à proximité, pas au Sillon lui-même », tout en soulignant que le Pôle était « particulièrement bien équipé en débit numérique ». Il a ensuite dénoncé un fait : « Le problème du Sillon face au déclin industriel est que vous n'avez pas plus détruit d'emplois qu'ailleurs, c'est que vous en avez moins créés. » S'ensuivront quelques offusquations discrètes.

Pour M. Haegi, président de la FEDRE en Suisse et ancien maire de Genève, « notre vécu, dans la région de Genève est différent. Les circonstances sont autres, mais nous avons mis en place le partage de la fiscalité depuis 1974. C'est une nécessité absolue, comment peut-on encore aujourd'hui, être ignorant de cela ? » avant d'ajouter « le politique est trop présent dans vos débats. N'oubliez pas que vous n'avez pas la vocation d'être seulement des frontaliers. Entreprenez ! Vous n'aurez pas d'avenir si vous restez une région de tradition salariale. » Après l'offusquation, ce sont maintenant des murmures d'approbation que l'on entend dans la salle. Le discours plein d'emphase replace les choses concrètement, fait apparaître presque stériles les débats sur les questions sémantiques ou politiques. La France a passé des conventions fiscales avec la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse pour notamment éviter les doubles impositions sur les revenus des frontaliers et des entreprises. **Seul le Luxembourg perçoit l'impôt sans compensation vers la France.** A moins que l'Europe ne s'empare du sujet et pose un cadre légal à cette question ? Ce sera peut-être le sujet du prochain débat du Sillon Lorrain.

#Aurélie Mohr-Boob